

GAZETTE DES CAMPAGNES

Journal du Cultivateur et du Colon.

ABONNEMENT :

3s. 9d., payable invariablement d'avance.

On ne s'abonne pas pour moins de six mois.

Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première.



ANNONCES :

1re insertion, 8 cts. la ligne

2me " etc., 2 cts. "

Pour annonces à long terme, conditions libérales.

Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité.

PARAISANT TOUS LES QUINZE JOURS.

CAUSERIE AGRICOLE.

DES ASSOLEMENTS.

De la pratique des assolements.

Si dans les causeries précédentes nous avons été assez heureux pour résumer ce qu'il importe le plus de connaître avant de passer de la théorie à la pratique des assolements, nous pourrions, à la rigueur, regarder notre tâche comme accomplie, laisser chacun déduire selon les lieux et les circonstances, les conséquences de chaque règle fondamentale. Nous croyons, cependant, qu'il n'est pas inutile de donner des exemples d'application; de les multiplier, de les varier, eu égard à la différence des climats et des terrains, et de discuter même leur mérite relatif, non seulement pour ajouter à l'intelligence de ce qui précède, mais encore pour appuyer les préceptes sur des faits. Nous commencerons d'abord par les assolements à plus court terme, ceux de deux ans.

Maintenant supposons qu'un étranger se présente à nous et nous demande : quel assolement suit-on généralement en Canada ? Que pourrions-nous lui répondre autre chose, sinon que des particuliers assez rares suivent des assolements réguliers, mais que le très grand nombre des cultivateurs ne suit encore aucun assolement véritable. En effet, qu'est-ce qu'un assolement ? Comme nous l'avons déjà dit : c'est l'art de faire succéder les plantes sur le même terrain, de manière qu'une récolte prépare le sol pour celle qui doit la suivre, qu'on retire de cette terre constamment le plus grand produit, aux moindres frais possibles. Eh bien, quels sont les cultivateurs dont la culture se trouve dans ces conditions ? Un très petit nombre. Ils suivent un système qui exige beaucoup de frais, de grands travaux, mais qui le plus souvent ruine la terre. C'est ce système qui a ruiné nos champs autrefois si fertiles et qui fera encore des milliers de victimes, si on ne se hâte d'y renoncer.

Des assolements de deux ans.

Les assolements qui sont à très court terme ont le grave inconvénient de ramener trop souvent aux mêmes places les mêmes plantes. Le retour périodique de deux céréales n'a pas seulement le défaut d'épuiser la terre, il la salit bientôt au point qu'il serait nécessaire d'interrompre l'assolement lors même que l'abondance des engrais permettrait de rendre à la terre ce qu'on lui enlève. Le blé, par exemple, salit le sol en très peu de temps. Aussi n'est-il pas sans exemple, en Angleterre, qu'on le sème en lignes afin de pouvoir le sarcler, comme on fait des légumes.

Pour qu'un assolement de deux ans, dans lequel figurent les céréales seulement de deux ans en deux ans, il faut que la culture qui les sépare contribue à nettoyer le terrain. Telle est celle du chanvre, qui étouffe complètement les mauvaises herbes ou encore une culture sarclée. Telles sont encore celles du blé-d'inde que l'on sarcle et que l'on *butte* deux ou trois fois pendant sa végétation, et pour les terrains argileux celle des fèves qui réçoivent plusieurs binages. A l'exception des terres d'alluvion, qui possèdent pour l'ordinaire une fertilité presque inépuisable, les assolements de deux ans sont d'autant plus mauvais qu'ils se prêtent fort mal à la production des plantes fourragères et qu'ils exigent beaucoup d'engrais.

Des assolements de trois ans.

Les assolements de trois ans participent en grande partie aux inconvénients des précédents; car comme eux ils n'admettent qu'une petite variété de plantes et exigent de fréquents engrais. Cependant on en trouve divers exemples, notamment en Angleterre, nous citerons les suivants : En terres plus légères que fortes.—1ère année : navets engraisés et consommés sur places par les troupeaux.—2me année : orge sans engrais.—3me année : blé. Autre exemple : 1ère année : patates engraisées.—2me année : orge.—3me année : trèfle.